



**Chorale de l'Est parisien (CEP)**  
**31<sup>e</sup> ATELIER MUSICAL D'ÉTÉ à NEDDE (Haute-Vienne)**  
**du samedi 25 aout au samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018**

---

Pour la 30<sup>ème</sup> année, la chorale de l'Est parisien organise un stage de chant choral où sont invités toutes les chorales qui le souhaitent, les choristes à titre individuel et les amateurs intéressés.

**Ateliers dirigés par Didier Bolay et par Mathieu Braud :**

**Thème : Chants du Monde**

**Encadrement**

Pour les activités musicales, l'encadrement sera assuré par les chefs de chœur.

Pour les activités de découverte de la région, il sera assuré par les choristes de la CEP.

**Lieu**

VVF Villages *Nedde*

Le Château

87120 NEDDE

Tél. 05 55 69 96 23

Plan d'accès consultable sur le site <http://chorale-est-parisien.fr>

Au milieu d'un pays de pierres et d'histoire, le VVF sert de porte d'entrée au parc naturel régional de Milleval. Érigé au bord de la Vienne, il est situé dans une bâtisse surprenante, classée monument historique.

**Prix**

Le prix du stage est de 497 € + 5 € d'adhésion\* à la CEP, comprenant :

- l'hébergement en pension complète du samedi 15 heures au samedi 10 heures
  - chambre à deux lits avec salle de bain individuelle,
  - petits-déjeuners (buffet), repas de cuisine régionale soignée,
  - linge de toilette et de lit fourni,
  - accès libre à l'espace de remise en forme (piscine couverte, hammam, sauna, salle d'exercice) ;
- les activités des ateliers musicaux, avec la fourniture des partitions (50 €) ;
- les activités touristiques, sauf les entrées des musées.

Pour les personnes accompagnantes ne participant pas aux ateliers, le prix du séjour est de 447 € + 5 € d'adhésion\* à la CEP.

\* L'adhésion est annuelle et obligatoire pour l'assurance ; elle n'a pas à être payée à nouveau par ceux qui ont participé à la 40<sup>ème</sup> rencontre de chant choral de Montreuil, ni par les choristes de la CEP.

**Inscriptions**

Les inscriptions sont enregistrées **jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2018, dans la limite des places disponibles** et dans l'ordre d'arrivée du formulaire d'inscription, accompagnées d'un chèque d'acompte de 247 € ou 252 €\*, mis en banque à réception, et d'un chèque complémentaire de 250 € (ou de 200 € pour un accompagnant ne participant pas aux activités musicales), mis en banque mi-juin.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de *Chorale de l'Est parisien* et datés tous les deux du même jour, celui de leur date d'émission.

En cas de désistement après la date limite, une somme de 50 € pour frais de dossier et impact économique restera acquise à la Chorale de l'Est parisien.

**Renseignements et inscriptions**

Courriel : [secretariat@chorale-est-parisien.fr](mailto:secretariat@chorale-est-parisien.fr)

Marie-Claire GERBAUD 01 43 02 15 02

Christian PAQUET 09 50 39 93 44



**Chorale de l'Est parisien (CEP)**  
**31<sup>e</sup> ATELIER MUSICAL D'ÉTÉ à NEDDE (Haute-Vienne)**  
**du samedi 25 aout au samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018**

---

Je souhaite m'inscrire à l'atelier musical d'été qui se tiendra à Nedde (Haute-Vienne) du 25 aout au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Prénom :**

**Nom :**

Date de naissance :

Adresse postale :

Téléphone Fixe :

Mobile :

**Courriel :**

*obligatoire pour recevoir les dernières informations*

Pupitre :    Soprano 1            Alto 1                    Ténor 1                Baryton  
                 Soprano 2            Alto 2                    Ténor 2                Basse  
*Barrer les mentions inutiles*

Je fais partie de la chorale suivante :

Adresse de la formation :

Observations (en particulier regroupement dans une même chambre avec d'autres stagiaires) :

Ci-joint un chèque d'acompte de 247 € ou 252 €\*, mis en banque à réception, et un chèque complémentaire de 250 € (ou de 200 € pour un accompagnant ne participant pas aux activités musicales), mis en banque courant juin. Les chèques sont libellés à l'ordre de *Chorale de l'Est parisien* et datés tous les deux du même jour, celui de leur date d'émission.

\* L'adhésion de 5 € est annuelle, elle n'a pas à être payée à nouveau par ceux qui ont participé à la 39<sup>e</sup> rencontre de chant choral de Montreuil ; elle doit l'être pour un accompagnant.

Pour la réalisation d'un trombinoscope des participants et pour une première participation, je joins une photo – j'adresse une photo numérique (*barrer la mention inutile.*) à [secretariat@chorale-est-parisien.fr](mailto:secretariat@chorale-est-parisien.fr).

En cas de désistement après le 1<sup>er</sup> juin, une somme de 50 € pour frais de dossier et impact économique restera acquise à la CEP.

<u>Réservé à la CEP</u>	À
Date de réception :	Le
Banque émettrice :	
N <sup>os</sup> des chèques :	Signature :

**BULLETIN À RENVOYER**

par courrier postal à :

**Marie-Claire GERBAUD**  
**3, allée Dunand**  
**93220 GAGNY**